



PRODUIT DE CURE PRÊT A L'EMPLOI

FM CURE

PROPRIETES

FM CURE est un produit de cure en phase aqueuse qui se pulvérise sur le béton fraîchement coulé, afin de réguler l'évaporation de l'eau et d'éviter la micro fissuration. FM DURE agit comme un durcisseur de surface. destinée à réaliser des bétons anti-poussière.

FM CURE augmente les qualités mécaniques superficielles et améliore nettement la résistance à l'usure des bétons.

FM CURE supprime totalement les phénomènes de chapes brûlées, de poudrage et de faïençage en protégeant les bétons frais de la dessiccation.

MISE EN OEUVRE

Pulvériser **FM CURE** sur le béton ou le mortier immédiatement après la disparition du ressuage, et toujours renouveler avant le surfacage.

DILUTION :	1L de FM CURE pour 1L d'eau
CONSOMMATION :	1L de solution traite en 4 à 5 m ² .
COULEUR :	Blanc laiteux
ASPECT :	Liquide

CAS PARTICULIER :

Pour obtenir un sol très dur en surface, appliquer avant le surfacage, une couche de **FM CURE**, suivi d'un poudrage de ciment CPA. On peut surfacer immédiatement, les sols obtenus auront un aspect lisse, ne dégageront pas de poussière dans le temps et offriront une bonne résistance aux chocs.

SECURITE D'EMPLOI

R10 : Inflammable

R51/R53 / Toxique pour les organes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 : l'exposition répétée peut provoquer dessèchement et gerçures de la peau.

*PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.
Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)*

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

